



Communiqué de presse

Mercredi 18 juillet 2018

Destruction partielle d'un bassin gallo-romain sur le tracé du projet de déviation à Beynac en Dordogne

La ministre de la Culture est saisie.

Le président du Conseil départemental de Dordogne, Germinal Peiro continue à lever tous les obstacles qui se dressent sur la route de son projet.

Un grand bassin gallo-romain de six mètres sur vingt a été découvert sur l'emprise des travaux. La fédération Patrimoine-Environnement a immédiatement saisi la ministre de la Culture pour demander la préservation de ce vestige exceptionnel pendant une durée maximale d'un an comme le prévoit la procédure « d'instance de classement ».

Quatre jours après cette demande, le bassin a été éventré sur toute sa largeur (2m/6m) par une pelleteuse dirigée par le service archéologique du département de la Dordogne. Ce service indique que, selon les spécialistes, il ne s'agirait pas de termes gallo-romains, mais cela ne signifie pas que le monument ne présente pas d'intérêt historique.

Patrimoine environnement réitère sa demande urgente d'instance de classement.